

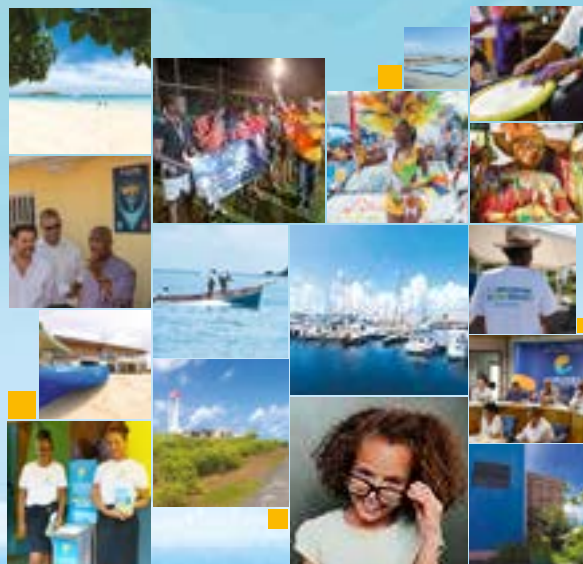


P. 10 ENVIRONNEMENT

/ LES POUBELLES JAUNES BIENTÔT DANS NOS FOYERS
/ LES SENTINELLES DE QUARTIER EN ACTION

3^{ÈME} ÉDITION

LaRiViera Foot Tour est l'un des grands rendez-vous d'animation mis en place par la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant et les services animation de ses quatre communes durant les grandes vacances scolaires.



PROJET DE TERRITOIRE

LA CONCERTATION ET LA MUTUALISATION
AU SERVICE DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

Le lien raccourci : goo.gl/m5mmf7

La Riviera du Levant vous invite à découvrir son projet de territoire **en flashant le QRcode et au lien goo.gl/m5mmf7**

Véritable feuille de route stratégique de l'action communautaire pour les 3 prochaines années, ce Projet de Territoire est porté par 5 piliers cardinaux qui visent à mettre en perspective et conforter :

- Un territoire préservé et à forte identité
- Une destination touristique renouvelée et un territoire d'activités diversifiées
- Un bassin de vie dynamique et une communauté solidaire
- Un territoire d'intelligences adossé au déploiement de l'écosystème numérique Riviera 3.0
- Une gouvernance locale renforcée à la faveur de la consolidation du bloc communal (Communes/CARL)

Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant
93 boulevard du Général de Gaulle 97190 Le Gosier
Tél : 05 90 48 47 47 Fax : 05 90 93 08 97

www.rivieradulevant.fr     la riviera du levant

EDITORIAL



RENFORCER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Chère Communauté,

La parution de notre magazine est propice à la réaffirmation de notre engagement collectif pour le développement du territoire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant.

Une volonté adossée à la mise en œuvre de notre Projet de Territoire 2016 - 2020 en gardant sereinement le cap d'une intercommunalité qui assume l'ensemble de ses compétences aux premiers rangs desquelles le développement économique et touristique, l'aménagement du territoire, la collecte des déchets ménagers et assimilés.

C'est en ce sens que nous militons pour l'émergence de solutions efficaces dans les domaines de la gestion de l'eau et des transports, compétences déléguées respectivement au SIAEAG et au SMT et dont il convient de soutenir les avancées pas à pas en dépit des difficultés.

Promouvoir le développement de la filière numérique par le déploiement de l'écosystème numérique Riviera 3.0 en multipliant les points d'accès gratuits au wi-fi, les applications mobiles, et en structurant l'adéquation entre les usages et les services.

Développer de véritables politiques culturelle et sportive concourant au développement économique et à l'attractivité du territoire,

Tels sont les maîtres mots d'une gouvernance communautaire forte d'une ambition partagée pour notre territoire, celle d'agir AVEC vous et POUR vous au service du développement économique, durable, et de la cohésion sociale de la CARL.

Il n'est pas facile, évidemment, d'adapter notre territoire à son temps; **cela exige de penser et d'agir autrement** pour faire progresser l'esprit communautaire en ayant conscience que rien de grand ne s'accomplit sans passion ni difficultés.

C'est à ce titre que **Ma Carl, Mon Territoire** se veut une fenêtre sur les principaux projets en cours, qui sont autant d'enjeux cardinaux pour une intercommunalité comptable de son développement et responsable de ses avancées.

Quatre fois par an, votre magazine communautaire sera désormais votre rendez-vous avec l'actualité de notre intercommunalité, les petits comme les grands projets.

Gageons qu'il devienne vite incontournable.

Bonne Lecture !

Le Président, Jean-Pierre DUPONT

SOMMAIRE



P. 4 à 6 FISCALITÉ

/ Tout savoir sur la GEMAPI
/ La Taxe de séjour

P. 7 à 9 DOSSIER

/ Le Développement économique de la CARL

P. 10 à 12 ENVIRONNEMENT

/ Des poubelles jaunes bientôt dans nos foyers
/ Les sentinelles de quartier, un réseau en action

P. 13 à 15 TROMBINOSCOPE

P. 16 et 17 LOGEMENT

/ L'élaboration du PLH de la Riviera du Levant

P. 18 et 19 NUMÉRIQUE

/ L'écosystème Riviera 3.0 en chantier

P. 20 LOISIRS

/ LaRiViera Foot tour

P.21 TOURISME

/ La CARL crée son OTI

OURS

Directeur de la Publication
Jean-Pierre DUPONT

Rédacteur en Chef
Daniel DUMIRIER

Comité de rédaction
Daniel DUMIRIER
Yannick ZEBUS
Rony NABAL

Mise en page
Atypic Partners

Crédits photos
Service Communication

Impression
CaraiBe Impression

**Communauté
d'Agglomération
la Riviera du Levant**

93, Bd Général de Gaulle
97190 Le Gosier
Tél. : 0590 48 47 47

Email :
carl@rivieradulevant.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17
- Création, aménagement, entretien et gestion de ZA industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (*transférée au 01/01/2017*)
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme (*transférée au 01/01/2017*)



COHÉSION SOCIALE

Equilibre social de l'habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement **d'intérêt communautaire**
- Actions et aides en faveur du logement social **d'intérêt communautaire**
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Action, par des opérations **d'intérêt communautaire**, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti **d'intérêt communautaire**

Politique de la ville

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention et de délinquance d'intérêt communautaire
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville
- Action sociale **d'intérêt communautaire**
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire



LES COMPÉTENCES ET ENJEUX DE *l'action communautaire*



DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Déchets Ménagers** : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (*exercée dès le 17/02/2016*)
- **Gemapi** : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues de l'article L.211-7 du Code de l'environnement (*transférée le 01/01/2018*)



En matière de protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air
 - Lutte contre les nuisances sonores
 - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
-
- **Eau** (*d'ores et déjà exercée en compétence optionnelle et obligatoire à compter du 01/01/2020*)
 - **Assainissement** (*d'ores et déjà exercée en compétence optionnelle et obligatoire à compter du 01/01/2020*)



DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

- Déploiement de l'écosystème numérique Riviera 3.0



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- PLU , document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale (*transférable au 25 mars 2017*)
- Création et réalisation de ZAC **d'intérêt communautaire**
- Organisation de la mobilité au sens du Code des transports

Au 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) est devenue une compétence obligatoire des EPCI.

Pour financer leurs projets, ceux-ci peuvent mobiliser le Feder, les fonds "Barnier" et les aides de l'agence de l'eau.

Ils ont aussi la faculté d'instaurer une taxe, fiscalisée sur les bases locales. Le point sur les principales nouveautés juridiques.

LA GEMAPI

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR LA RIVIERA DU LEVANT

LA GEMAPI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les Communautés de communes et d'agglomération ont à charge la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Une compétence, devenue obligatoire, qui vise notamment :

- / l'aménagement des bassins hydrographiques,**
- / la défense contre les inondations et la mer,**
- / la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.**

Des problématiques qui concernent un territoire qui dispose d'une large bande littorale et de nombreuses zones humides, particulièrement dans la région des Grands-Fonds. A ce titre, La Riviera du Levant s'est fixé des objectifs quant à la fréquentation des plages et des zones humides. Elle envisage, par exemple, l'intégration des zones humides aux itinéraires de randonnée dans les quatre communes La Désirade, Saint-François, Sainte-Anne et le Gosier. La Riviera du Levant a également programmé la labélisation progressive des nombreuses plages du territoire et participe à sa mesure, aux côtés des communes, à la lutte contre les sargasses, sans pour autant en être l'acteur principal.





Tout savoir sur la GEMAPI

LA GEMAPI : UN DISPOSITIF COMPLEXE

Il est apparu que cette compétence ne peut-être gérée suivant seulement les frontières administratives de la Riviera du Levant, mais nécessairement avec les autres territoires qui ont en commun les mêmes bassins versants. C'est le cas avec plusieurs communes de la Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre. La loi permet aux Communauté d'agglomération de se regrouper pour la réalisation des missions de la compétence GEMAPI. Elles peuvent alors s'organiser au sein de syndicats mixtes pour assurer la cohérence de la gestion de cette nouvelle compétence.

C'est l'orientation prise par les élus communautaires qui ont décidé de lancer une étude commune avec la CANGT afin de déterminer les contours de cette nouvelle compétence de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. Des problématiques jusque-là réparties entre le Conservatoire du Littoral, l'Office National des Forêts, les communes ou encore le Conseil régional. Cette multitude d'opérateurs laissant place désormais aux Communautés d'agglomération, il s'agit de dresser un état des lieux afin, notamment, de déterminer les ouvrages existants et définir la meilleure organisation à mettre en place pour la gestion de cette compétence nouvelle.

« L'objectif de l'étude est de formuler, à partir d'un diagnostic organisationnel et technique détaillé, un programme pluriannuel d'entretien et de travaux prioritaires, des propositions de gouvernance durable et de déterminer une structure porteuse à l'échelle des neuf communes qui composent la CARL et la CANGT et d'intégrer une vision à 10 ans des travaux à réaliser. L'émergence d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, s'il y a lieu, sera intégrée à cette étude. »



LABELLISATION PROGRESSIVE DES NOMBREUSES PLAGES DU TERRITOIRE

La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a transféré à la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant, la compétence « promotion du tourisme ». C'est désormais la CARL qui fixe et perçoit la taxe de séjour pour l'ensemble des quatre communes du territoire.



Le Président de l'OTI de la CARL, Francis BAPTISTE, a rencontré les professionnels du tourisme de chaque commune.

LA TAXE DE SÉJOUR INTERCOMMUNALE

Cette taxe de séjour, acquittée par les personnes qui sont hébergées pour des vacances dans les hôtels, meublés de tourisme et autres structures de séjour, est collectée par les hébergeurs. La Riviera du Levant, principal territoire de destination touristique de la Guadeloupe, compte pas moins de 14 605 lits touristiques, répartis dans 1 377 structures privées. Plus de 96 % de ces structures sont des meublés de tourisme et offrent 54,5% de la capacité d'hébergement sur le territoire communautaire. Les 31 structures hôtelières, implantées pour moitié au Gosier, et équitablement sur le reste du territoire, représentent un peu plus de 39% de l'offre. Ces opérateurs concourent à la promotion et à l'attractivité de notre territoire. Ils sont nos premiers ambassadeurs.

La taxe de séjour concerne toute location saisonnière de plus de 3 mois. En septembre 2017, le Conseil communautaire de la CARL a délibéré sur la mise en place d'une taxe de séjour intercommunale à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette taxe intercommunale est désormais harmonisée sur l'ensemble du territoire communautaire. Les élus de la CARL ont décidé d'instaurer une taxe applicable sous un régime mixte : au réel pour les meublés de tourisme, chambres d'hôtes, auberges de jeunesse ou aires de camping et une taxe au forfait pour les hôtels, résidences de tourisme et villages de vacances. La taxe de séjour intercommunale est acquittée par tous les vacanciers qui séjournent dans l'une des 1 377 structures d'hébergement du territoire de la CARL. Elle est collectée par le logeur ou le propriétaire, définie de façon forfaitaire pour les hôteliers et est reversée à la Communauté d'agglomération.

En 2018, le produit de cette taxe intercommunale de séjour devrait s'élever à environ 1 million d'euros, selon les prévisions de fréquentation des structures touristiques du territoire de la Riviera du Levant. Cette somme sera affectée au fonctionnement de l'Office de Tourisme Intercommunal de la CARL dont l'action aura des retombées directes pour les professionnels du tourisme. Cet Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), nouvel outil de promotion du territoire de la Riviera du Levant, doit en effet permettre de mettre en musique une stratégie concertée pour un développement du tourisme tenant compte des atouts et des richesses de chacune des quatre communes du territoire.

Les montants au forfait de la taxe de séjour intercommunale varient entre 0,80 € (hôtel et résidence de tourisme, villages de vacances sans classement) et 4 € (palaces), il est de 1,50 € pour les hôtels 3 étoiles. La taxe payée par année par les hôteliers est fonction de leur capacité d'accueil; un abattement de 40% est appliqué.

Les montants au réel de la taxe de séjour intercommunale varient entre 0,20 € (terrain de camping 1 et 2 étoiles) et 3 € (meublé de tourisme 5 étoiles). Le montant de la taxe est affiché dans la structure d'hébergement touristique et figure sur la facture remise au vacancier. L'opérateur déclare les taxes perçues sur une plateforme en ligne et reverse à la communauté d'agglomération les recettes collectées chaque trimestre.



VOTRE RÉFÉRENT
DIRECTION DU BUDGET ET DES RESSOURCES

Keetter SYLVAIN
Chargé de mission fiscalité du développement





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CARL

La Riviera du Levant, est l'un des territoires les plus attractifs de l'archipel.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la plus jeune des six intercommunalités de la Guadeloupe a en charge le développement économique de ce territoire de 203 km², abritant plus de 13 000 unités économiques.

Comme ailleurs en Guadeloupe, le tissu économique de la Riviera du Levant est essentiellement composé de Très Petites Entreprises regroupées dans les secteurs du commerce et des services avec une prépondérance des activités liées au tourisme, à la restauration et au nautisme. A ces activités touristiques, s'ajoutent le développement d'une petite industrie d'agro-transformation et les activités traditionnelles d'agriculture et de pêche. D'ici 2019, un diagnostic territorial précisera les projets structurants qui seront mis en place sur le territoire. Ce diagnostic doit confirmer les secteurs de développement envisagés et préciser les orientations pour les quatre communes de la CARL, dans un souci d'équilibre.

Avec la loi du 07 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe), les communautés d'agglomération se sont vues confier la compétence développement économique et notamment la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale, ainsi que la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. Sur le territoire de La Riviera du Levant il n'existe pas de Zones d'Activité Économique (ZAE) à caractère public ou semi-public mais des espaces économiques et commerciaux à caractère privé. D'ici le mois de septembre 2018, un comité de pilotage sera mis en place, avec les communes, pour identifier les zones existantes pouvant être classifiées ZAE, en concertation avec les propriétaires, et celles qui pourront être créées par la CARL. L'objectif de la Communauté d'agglomération est de pouvoir proposer, d'ici 2019, une cartographie des ZAE

et des espaces économiques sur lesquels les investisseurs pourront installer leurs activités. La Loi NOTRe a également inséré la politique locale de commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire dans les compétences obligatoires en matière économique des communautés d'agglomération. Dans ce cadre, la Riviera du Levant peut impulser une politique de re-dynamisation des centre-bourgs ou de soutien à la création d'associations de commerçants pour la mise en cohérence de la politique d'animation commerciale dans les quatre communes du territoire.



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CARL (SUITE)

Accompagner la création d'entreprises sur le territoire de la CARL



Pour l'accompagnement à la création d'entreprises, la Communauté d'agglomération de La Riviera du Levant a passé des conventions avec des organismes spécialisés dans ce domaine. La Boutique de Gestion (BGE) et l'Association pour le Droit et à l'Initiative Économique (ADIE) interviennent ainsi au sein des quatre communes du territoire communautaire pour apporter une assistance technique aux porteurs de projet.

550 000 €
ont déjà été
attribués par
l'ADIE à des
entrepreneurs
en création
ou en
développement

Il s'agit de définir un parcours d'accompagnement pour leur permettre de préciser leur projet, de les orienter vers des financements, voire même de les financer », précise Brigitte JAVOIS, développeur économique à la CARL.

En une année, plus de 550 000 euros ont déjà été attribués par l'ADIE à des entrepreneurs en création ou en développement. Depuis juin 2017, plusieurs ateliers et formations ont été proposés aux porteurs de projet du territoire communautaire. Des actions mises en place en concertation avec les acteurs économiques, lors de la première rencontre territoriale organisée par La Riviera du Levant, il y a un an. D'ici la fin de l'année 2018 un dispositif d'ingénierie de conseil sera mis en place en faveur des entrepreneurs pour compléter l'offre de service de la CARL. Un dispositif qui concernera les domaines de la communication, de la stratégie commerciale ou du développement d'applications pour la promotion de leurs activités. Une réflexion est également entamée dans une logique de contractualisation avec la collectivité régionale pour faire émerger des dispositifs mutualisés de soutien aux opérateurs économiques de territoire.





Rendre le territoire toujours plus attractif

La Riviera du Levant, principale destination touristique de l'archipel, veille à conserver l'attractivité de son territoire pour les hébergeurs en proposant une taxe de séjour parmi les moins importantes de la Guadeloupe. L'émergence de l'écosystème « Riviera 3.0 », doit aussi permettre aux entreprises de trouver une offre de services les incitant à préférer notre territoire pour leurs activités. Enfin, La Riviera du Levant travaille à la mise en place de conditions d'installation, les plus intéressantes, pour attirer les entrepreneurs qui souhaitent développer une activité économique, et donc des emplois pour les habitants du territoire.



VOTRE RÉFÉRENTE
DIRECTION DE LA STRATÉGIE ET DE LA
COOPÉRATION TERRITORIALES

Brigitte JAVOIS
Développeur économique





*Poubelles
jaunes*



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

DES POUBELLES JAUNES BIENTÔT DANS NOS FOYERS

Tri sélectif : bientôt des poubelles individuelles à couvercle jaune

Après avoir installé sur l'ensemble du territoire communautaire des bornes d'apport volontaire pour le verre et les emballages métalliques, plastiques et les cartons et papiers, la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant mettra bientôt à disposition des poubelles individuelles à couvercle jaune.

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, font partie des compétences que les communes du territoire communautaire ont transféré à la CARL depuis le 17 février 2016. Avec la mise en place de son service communautaire des déchets, la Riviera du Levant a lancé un programme de réduction des déchets et d'amélioration de la collecte sélective. Des bornes d'apport volontaire, vertes et jaunes, ont ainsi été disposées sur l'ensemble des quatre communes du territoire et ont rapidement été adoptées par les habitants, au point d'être déjà victimes de leur succès. La forte adhésion des administrés du Gosier, de Sainte-Anne, de La Désirade et de Saint-François, a incité la CARL à densifier son dispositif de tri sélectif. Après cette première phase, la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant s'apprête donc à distribuer une poubelle individuelle à couvercle jaune, d'ici

les derniers trimestre 2018, pour les emballages métalliques, plastiques et les cartons et papiers. Une mesure qui concerne les foyers en habitat individuel.

Une collecte sélective au porte-à-porte, de façon régulière

Dans la plupart des quartiers des quatre communes de la CARL, la collecte des ordures ménagères est programmée, au minimum, trois fois par semaine. L'un de ces jours sera désormais réservé à la collecte des poubelles jaunes. Les administrés en seront informés et devront, ce jour-là, sortir leur poubelle jaune.

Dans ce deuxième bac vous devrez entreposer les canettes et boîtes de conserve, les flacons et les bouteilles en plastique, ainsi que vos emballages carton, vos journaux et vos magazines. Des déchets qui iront au recyclage dans un centre de traitement pour y être valorisés. Vous contribuerez ainsi à faire de votre territoire communautaire un exemple en participant à la réduction de la quantité de déchets qui partent en enfouissement.

Les foyers concernés devraient pouvoir prendre possession de leur deuxième poubelle à partir du mois de Novembre 2018.

Près de 26 000 poubelles à couvercle jaune seront distribuées sur le territoire de La Riviera du Levant d'ici le dernier trimestre 2018.



Chaque administré de la CARL peut contribuer à la réussite du tri sélectif

De la qualité du tri effectué par chaque foyer, dépendra l'efficacité du dispositif que l'établissement public souhaite mettre en place. Les déchets qui ne sont pas correctement triés sont renvoyés en centre d'enfouissement, entraînant un surcoût pour la Communauté d'agglomération. Pour accompagner les habitants du territoire communautaire, un guide du tri sera distribué dans chaque foyer et des ambassadeurs du tri sillonneront les différents quartiers de nos quatre communes. Ils pourront répondre à vos questions et vous aider à mieux organiser le tri de vos déchets. Cette démarche pédagogique se poursuivra dans les premières semaines de la collecte des poubelles individuelles à couvercle jaune. Des macarons pourront être apposés en cas de tri mal effectué ou si la mauvaise poubelle est sortie le jour de la collecte sélective. Mais il revient à chaque administré de jouer le jeu pour réussir le tri sélectif sur notre territoire.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



La carte de répartition des points d'apport volontaire sera revue

Les administrés vivant en maison individuelle disposant désormais d'une poubelle jaune, les bornes d'apport volontaire seront reconcentrées à proximité des immeubles pour améliorer le service offert aux autres habitants du territoire.

Avec l'amélioration de la collecte sélective, La Riviera du Levant a aussi fait de la réduction de la production des déchets, l'un de ses objectifs pour la préservation de notre territoire. Un objectif qui passe, là aussi, par l'adhésion de tous.

Bientôt, c'est donc à la lutte contre le gaspillage, et particulièrement le gaspillage alimentaire, que la CARL invitera ses habitants.



VOTRE RÉFÉRENT

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE
L'INGENIERIE DES PROJETS DURABLES

Pascal SUENON-NESTAR
Directeur adjoint



LA RIVIERA DU LEVANT C'EST...

4 COMMUNES

LE GOSIER, SAINTE-ANNE,
SAINT-FRANÇOIS ET LA DÉSIRADE

67 592
HABITANTS

203,43
KM²



DÉCHETTERIE

MARCHÉ NOCTURNE

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

SAINT-FRANÇOIS

BASE NAUTIQUE

MARCHÉ NOCTURNE

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

SIÈGE PROVISOIRE DE LA CARL

MARINA

ILET DU GOSIER

DÉCHETTERIE

GOLF DE SAINT-FRANÇOIS

SAINT-FRANÇOIS

MARCHÉ NOCTURNE

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

MARINA

BASE NAUTIQUE

1^{ER}

TERRITOIRE TOURISTIQUE ET BALNÉAIRE
DE LA GUADELOUPE

61%
D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

23%
D'ACTIVITÉS PATRIMONIALES
ET CULTURELLES

16%
D'ACTIVITÉS VERTES
ET ÉCOTOURISTIQUES

La Riviera du Levant, territoire d'émotions

Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François, La Désirade

www.rivieradulevant.fr

La Riviera du Levant



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE





N° VERT CARL : 0 800 11 12 13

UN NUMÉRO VERT

AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Le **0800 11 12 13**, est le numéro gratuit qui permet aux éco-sentinelles de faire des signalements. Mais c'est aussi à ce numéro vert que vous aurez accès aux horaires des déchèteries, aux jours de collecte des ordures ménagères, des déchets verts, des encombrants et des déchets blancs (déchets d'équipements électriques et électroniques - D3E). Ce même numéro permet d'avoir la localisation des bornes d'apport volontaire, de commander une poubelle ou de signaler la détérioration d'un bac.



LES SENTINELLES DE QUARTIER

Depuis une année, des citoyens apportent leur concours à la protection de l'environnement dans leurs quartiers. Des sentinelles qui veillent au bon déroulement des collectes des déchets et signalent les dysfonctionnements, afin d'améliorer le service.

Ils sont une dizaine, principalement dans les communes du Gosier et de Sainte-Anne, à régulièrement composer le numéro vert des services de l'environnement de La Riviera du Levant, afin de signaler des dépôts sauvages de déchets ou des défauts dans le service de collecte des ordures ménagères, des déchets verts ou des encombrants. Ces « éco-sentinelles » contribuent donc à l'amélioration du service offert à la population sur le territoire communautaire. Elles peuvent également signaler des situations d'insalubrité, qui seront remontées aux communes concernées afin qu'elles interviennent. **« Ce sont des personnes qui sont soucieuses de leur environnement et qui souhaitent que les choses évoluent dans le bon sens. Elles nous aident à garder une qualité de prestation correcte », affirme Aurélien MARNE.**

C'est l'interlocuteur unique des sentinelles de quartiers, afin de garantir leur anonymat dans cette démarche éco-citoyenne. Le superviseur général de la Direction de l'environnement et du développement durable, a établi une relation de confiance avec ces sentinelles et aucune information personnelle les concernant n'est diffusée aux prestataires. Seules les informations liées à la nature et au lieu du dysfonctionnement observé, sont communiquées afin d'y remédier.

Pour l'heure les sentinelles se concentrent sur les communes du Gosier et de Sainte-Anne, mais les administrés de La Désirade et de Saint-François sont également invités à rejoindre ce réseau. **« Tout citoyen peut signaler un dépôt sauvage dans sa résidence ou en proximité de son habitation pour l'amélioration du cadre de vie de tous », précise Aurélien MARNE.**



VOTRE RÉFÉRENT

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aurélien MARNE
Superviseur général



QUESTIONS À... JEAN-PIERRE DUPONT



Jean-Pierre DUPONT est le président de la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant. Agé de 70 ans, enseignant à la retraite, il est également maire du Gosier depuis 2001 et a débuté son parcours politique dès l'âge de 35 ans. Jean-Pierre DUPONT a accepté de parler de son engagement au service de La Riviera du Levant mais aussi de lui.



La Riviera du Levant est la plus jeune des Communautés d'agglomération de Guadeloupe. Doit-elle tirer de l'expérience des autres ou impulser une nouvelle dynamique ?

Hormis la Communauté des communes de Marie-Galante, elles sont toutes jeunes. La nôtre a ses potentialités propres, elle doit profiter de l'expérience des autres mais elle a aussi sa vision propre à faire valoir.

Quels sont les principaux ressorts de la construction de l'esprit de territoire qui doit animer les populations des quatre communes de la CARL ?

« Je pense que cela se cultive et que cela peut prendre un certain temps en fonction de la pédagogie mise en place pour que cet esprit de territoire soit partagé. Ce n'est pas parce que c'est décrété que cela s'impose à tous et même aux élus des communes. Certaines compétences sont transférées à la Communauté d'agglomération et il faut aussi que les élus soient convaincus de l'intérêt de cet esprit communautaire. Cela prend parfois du temps, en fonction des sujets, mais la volonté commune de faire avancer notre territoire est palpable au sein de notre conseil communautaire. »

Qu'est ce qui fera que chacun sera acteur de la construction de cet esprit de territoire ?

« L'implication des habitants du territoire dépendra des efforts de chaque élu à expliquer le projet de territoire de La Riviera du Levant. Expliquer en quoi il est profitable aux communes d'avoir la Communauté d'agglomération à leurs côtés. En quoi, la CARL peut-être le moteur de projets portés en commun. »

Est-ce que la CARL intervient au quotidien dans la vie des administrés ?

« Les compétences qui nous ont été transférées font que nous intervenons dans le quotidien des administrés. C'est le cas de l'environnement, de la collecte des déchets, de la tranquillité publique ou du développement économique, et particulièrement le tourisme par exemple, avec la création de l'office de tourisme intercommunal. »

Quelle est la place des services communaux ? Sont-ils supplantés par ceux de la Communauté d'agglomération ?

« Pas du tout. Il y a des compétences transférées à La Riviera du Levant mais il y a toujours mutualisation et les équipes des communes travaillent en bonne intelligence avec celles de la Communauté d'agglomération. »

Quels sont les grands chantiers entrepris par La Riviera du Levant depuis sa création en 2015 ?

« Il y a d'abord celui de la collecte des déchets, que nous avons sensiblement améliorée à mon sens, même si nous comptons faire encore mieux, notamment avec la collecte sélective et la mise à disposition de bacs jaunes d'ici la fin de l'année. En matière de tranquillité publique, nous avons aussi un programme de vidéo-protection dont la mise en place arrive en phase de concrétisation sur les quatre communes. Nous avons la compétence développement économique, et particulièrement la promotion touristique, depuis peu et dans ce domaine beaucoup de projets sont envisagés puisque nous sommes le principal territoire touristique de la Guadeloupe, et la mise en place de notre office de tourisme intercommunale y

contribuera beaucoup. Je dois aussi parler de la construction du siège de la CARL, à Sainte-Anne, qui nous permettra de travailler dans de meilleures conditions et donc de jouer encore plus pleinement notre rôle et développer toutes nos compétences au service des populations de Gosier, de Sainte-Anne, de Saint-François et de La Désirade.»

Quelle est votre vision du territoire dans une dizaine d'années ?

« Déjà, dans dix ans, nous aurons une certaine maturité. Et je m'imagine que dans dix ans, toutes les communautés d'agglomération de Grande-Terre se réunissent afin de former une seule et grande communauté urbaine. Et que celles de Basse-Terre fassent de même. L'idée me semble intéressante pour une meilleure cohérence dans les politiques publiques. »



*Jean-Pierre Dupont
autrement*

MAIS AUSSI...

Quelle est votre principale passion ?

« Je suis maire et président de la communauté d'agglomération, donc je suis porté par la passion du développement de notre territoire. Mais le loisir est l'espace du développement et donc je m'offre également des moments de loisirs. J'aime certains sports, j'apprécie de me retrouver avec des amis autour d'une bonne bouteille et d'un bon plat. Je ne refuse pas de m'asseoir parfois à une table de jeux. Cela fait partie de l'épanouissement personnel. »

Quelle est votre première préoccupation le matin ?

« Si j'ai passé une bonne journée la veille, je me dis, pourvu que celle-ci soit aussi bonne, sinon meilleure. »

Quelle est l'activité pour laquelle vous consacrez le plus de temps ?

« C'est, actuellement, principalement la vie publique. Avec mes responsabilités à la ville du Gosier et à la communauté d'agglomération, c'est une mobilisation de tous les jours. On est élu sept jours sur sept et presque 24 heures sur 24. »

Quelle est l'activité pour laquelle vous aimeriez avoir plus de temps ?

« Pouvoir avoir plus de temps aux loisirs, prendre du recul. Mais je n'ai pas suffisamment de temps pour moi. »



QUESTIONS À... MARIETTE MANDRET



Mariette MANDRET est 11^e adjointe au maire de la ville de Sainte-Anne, où elle est déléguée aux sports et au centre-ville, et conseillère communautaire à La Riviera du Levant. Cette ancienne sprinteuse, spécialiste du 400 m et du 4x400 m, pensionnaire de l'équipe de France, est actuellement professeure d'éducation physique et sportive. Passionnée de sports, elle s'est également mise au service des athlètes de la Juventus, dont elle est l'entraîneuse. Mariette MANDRET nous parle de son engagement citoyen et de ses passions.



Quelle est votre principale passion ?

« Bien évidemment le sport. Le sport en termes de bien-être, d'hygiène de vie, de dépassement de soi, de valeurs. Le sport c'est ma passion. »

Quelle est votre première préoccupation le matin ?

« Ma première préoccupation, c'est le bien-être de ma famille. Est-ce que tout le monde va bien ? Est-ce que tout le monde a passé une bonne nuit ? Je prends mon téléphone et je prends des nouvelles de ma famille. »

Quelle est l'activité pour laquelle vous consacrez le plus de temps ?

« Entre la préparation des cours, les cours, les conseils de classe, les réunions, les rencontres parents-professeurs. Mon activité professionnelle me prend beaucoup de temps. Mais quand je ne travaille pas, il y a les préparations des séances, les compétitions, l'administration au sein du club, en tant qu'entraîneur. Mais la vie publique c'est aussi une mobilisation de tous les jours. On est élu tout le temps et donc, mon activité de conseillère municipale et communautaire me prend aussi beaucoup de temps. »

Quelle est l'activité pour laquelle vous aimeriez avoir plus de temps ?

« Du sport pour moi ! Des excursions, des balades, de la lecture... Avoir du temps pour moi. »

Dans quelles circonstances avez-vous fait votre entrée en politique ?

« Je suis revenue en Guadeloupe le 11 septembre 2009 avec un Master II en management du sport. Je me suis rendue compte qu'il n'y avait pas de véritable politique sportive mise en place par la ville de Sainte-Anne. J'ai échangé avec le maire en place mais également avec Christian BAPTISTE, à l'époque conseiller régional, sur ce qui pouvait être fait.

Mais seul Christian BAPTISTE a été attentif à mes propositions. Il m'a lancé le défi de rejoindre son équipe pour mettre en place une politique sportive adaptée pour la ville. Défi que j'ai relevé. »

Quels sont les dossiers que vous suivez particulièrement en tant que conseillère communautaire ?

« Il y a tout d'abord « LaRiViera Foot Tour » qui propose des activités sportives durant les vacances et évite que les jeunes ne restent oisifs. Le dossier du CARL Lab me tient aussi beaucoup à cœur. Ce bus-numérique aménagé qui sillonne les communes pour vulgariser l'innovation et proposer des services aux administrés. Je m'intéresse aussi à la question de la collecte des déchets et surtout à l'amélioration du tri. C'est un dossier important pour un territoire touristique comme le notre. »

En quoi, selon vous, l'intercommunalité peut-être profitable aux populations de la Riviera du Levant ?

« Je vais reprendre l'adage : Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Pour moi, la CARL c'est de la mutualisation de moyens, des économies d'échelle, des débats d'idées qui nous permettent d'avancer. »

Quelle est votre vision du territoire dans une dizaine d'années ?

« Pour moi, le territoire sera encore plus accessible avec le portail e-citoyen, accessible aussi avec un meilleur système de transport. La CARL sera plus attrayante avec la valorisation de nos plages, de nos zones humides, des îlets. La CARL sera plus attractive grâce aux associations culturelles et sportives, avec l'installation de sentiers de randonnées, de parcours de santé, la promotion des activités nautiques. Nous avons l'un des plus beaux territoires de l'archipel qui ne demande qu'à être valorisé. »

Actions de la stratégie numérique de la CARL **RIVIERA 3.0**

-  Déployer le wifi gratuit dans les lieux publics
-  Former les administrés à l'usage du numérique
-  Introduire la démocratie participative et l'écocitoyenneté
-  Digitaliser les services publics
-  Partager et utiliser les données publiques
-  Créer un réseau de bibliothèques numériques
-  Développer des applications mobiles
-  Valoriser l'offre touristique pour attirer et fidéliser les visiteurs
-  Initier les entreprises à la transformation numérique
-  Créer des communautés

Retrouvez l'intégralité du projet d'écosystème numérique Riviera 3.0 sur www.rivieradulevant.fr

Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François, La Désirade



Laurent BERNIER, 2^{ème} Vice-président de la CARL
en charge de la politique d'habitat

La Riviera du Levant va se doter prochainement de son Programme Local de l'Habitat, document stratégique qui fixera pour les 6 années à venir la stratégie et les moyens à mettre en œuvre pour développer une offre en logement en adéquation avec les besoins de la population.

Lors du conseil Communautaire du mois d'Avril, une délibération de lancement de la procédure a été adoptée.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT EST EN CONSTRUCTION



LE PLH
*permettra un
accès au logement
de manière égalitaire*



Mise en place du PLH

La Riviera du Levant est en phase d'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat, depuis février 2018. Ce document, est l'outil de planification qui définit la stratégie et les actions de la Riviera du Levant pendant les 6 années à venir afin de favoriser le droit au logement pour chacun des habitants du territoire.

Ce PLH, doit permettre à la CARL de maintenir un équilibre de l'habitat entre logement privé et logement social sur le territoire, offrant la possibilité à la population d'avoir un accès au logement de manière égalitaire, quel que soit leur niveau de ressources. La stratégie mise en place concernera aussi bien le parc social que le parc privé, en accord avec les propriétaires.

Le diagnostic qui doit permettre l'élaboration du Programme Local de l'Habitat est en cours et doit se poursuivre jusqu'en septembre 2018. Il s'agit d'une phase de collecte d'informations avec les différents acteurs du logement sur le territoire communautaire ainsi que les services des quatre communes de La Riviera du Levant.

Cette phase de diagnostic achevée, il s'agira de définir les enjeux et les orientations stratégiques de la Riviera du Levant.

Enfin, la phase de définition du programme d'actions, viendra préciser les moyens mis en œuvre, les objectifs chiffrés et les échéanciers pour la réalisation des orientations stratégiques du territoire.

Le premier Programme Local de l'Habitat de La Riviera du Levant doit être finalisé au premier trimestre de l'année 2019 afin qu'il soit définitivement adopté à la fin du premier semestre 2019, après avis des communes et des services de l'Etat.



Quelques grandes échéances prévisionnelles :

2018

12 avril

Lancement de la démarche en Conseil Communautaire

2018

12, 22 et 29 mai

Ateliers thématiques de l'habitat avec l'ensemble des acteurs (communes, département, région, état, bailleur sociaux, opérateurs...)

2018

19 juin

Rendu du Diagnostic Habitat en Copil

2018

4 septembre

Rendu du document d'orientations en Copil

2018

6 novembre

Rendu du programme d'actions en Copil

2018

20 décembre

Arrêt du projet de PLH en Conseil Communautaire

2018

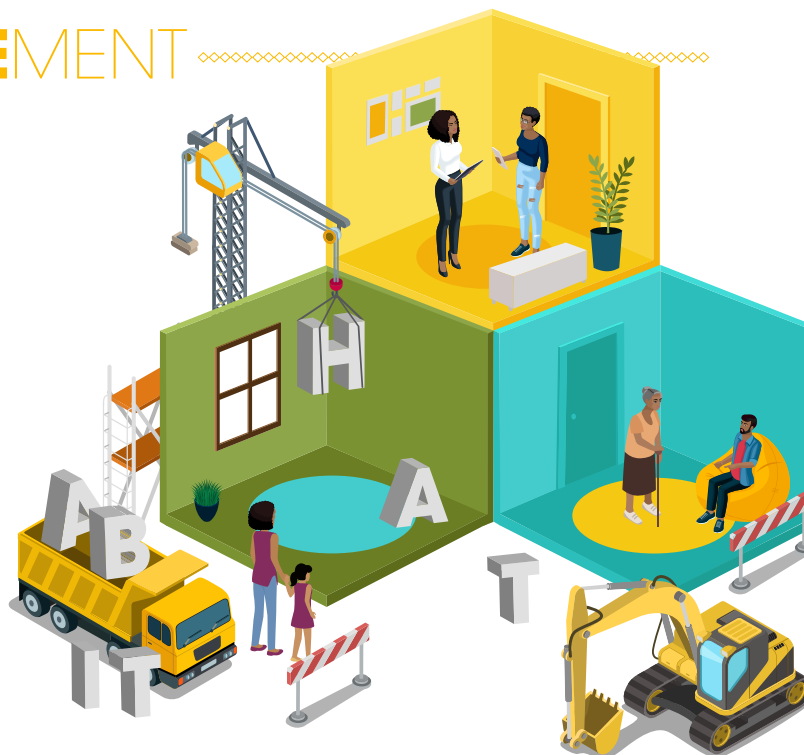
Février/mars 2019

Adoption du PLH en Conseil Communautaire

2019

Avril

Signature de la délégation des aides à la pierre Etat/CARL



VOTRE RÉFÉRENT

DIRECTION DE LA STRATÉGIE ET DE LA COOPÉRATION TERRITORIALES

Océane BOUNET
Responsable du Pôle habitat





STARTUP.GP



LABORATOIRE D'INNOVATIONS



L'ÉCOSYSTÈME RIVIERA 3.0 EN CHANTIER

Notre territoire a fait du développement du numérique l'un de ses piliers cardinaux. Le projet de territoire de La Riviera du Levant prévoit d'en faire un territoire d'intelligences, avec l'émergence de l'écosystème numérique « Riviera 3.0 ».

La stratégie de déploiement de l'écosystème numérique « Riviera 3.0 » vise à faire des usages numériques un vecteur d'attractivité pour la collectivité et le territoire et d'utiliser le numérique comme forme renouvelée de l'action citoyenne. La volonté des élus communautaires est de mettre le numérique à la portée de chaque citoyen du territoire. « Aujourd'hui toute la population n'est pas encore à l'heure du numérique. A La Riviera du Levant, nous nous donnons les moyens pour que nos concitoyens aient, tous, accès au numérique dans leur quotidien », selon Lydie SELLIN, Vice-présidente de la commission technologies numériques, innovation et recherche à la CARL. Pour favoriser cette e-citoyenneté, la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant développe des espaces numériques dans l'espace public, elle a initié un partenariat avec le FabLab de Jarry, laboratoire d'innovations, pour l'acquisition d'un bus aménagé qui ira à la rencontre des citoyens dans nos quatre communes. La volonté de mettre le numérique au service des habitants du territoire communautaire, passe aussi par la dématérialisation de leurs démarches administratives. La Riviera du Levant souhaite également que ces nouveaux outils soient au service des personnes en situation de handicap, en leur permettant de connaître les lieux et les activités qui leur sont accessibles sur le territoire et soient outils d'inclusion pour le plus grand nombre.

Mais l'utilisation de ces outils numériques se fera aussi au service du dynamisme économique du territoire de la CARL. Développer un territoire connecté, faire émerger un territoire durable et promouvoir une économie intelligente et durable, complètent les actions entreprises dans le cadre de l'émergence de l'écosystème numérique « Riviera 3.0 ».

LA RIVIERA DU LEVANT, PARTENAIRE DE LA STARTUP.GP

C'est la commune du Gosier qui accueillait la cinquième édition de la StartUp.gp, organisée par GuadeloupeTech, le cluster de la nouvelle économie, en partenariat avec La Riviera du Levant et la Région Guadeloupe. #STGP18 avait pour thème : « Créer les emplois de demain », ou comment montrer que le numérique peut être créateur d'emplois en Guadeloupe et singulièrement dans les quatre communes de La Riviera du Levant. A cette occasion, un Project Dating était organisé par la CARL à l'attention des porteurs de projet. Dans le cadre d'une convention passée avec la Collectivité régionale, les services de la Riviera du Levant devaient détecter, sur son territoire, des porteurs de projets ou des chefs d'entreprise qui souhaitent développer un projet dans le domaine de l'innovation technologique ou managériale. Samedi 26 mai, au cours de la deuxième journée de la StartUp.gp, 3 candidats ont été auditionnés par un jury composé de la Région et de la CARL, ainsi que d'Initiative Guadeloupe, de la BGE, de Synergile et de l'ADIE. L'objectif de La Riviera du Levant était d'orienter les porteurs de projet vers un dispositif d'accompagnement de l'un de ses partenaires.

« Il s'agit pour nous d'aider à faire mûrir le projet, donner des pistes, des orientations et mettre en place un parcours balisé vers la concrétisation du projet », précise Brigitte JAVOIS,

Développeur économique à la CARL. Un rendez-vous du même type sera organisé en fin d'année 2018 pour d'autres entrepreneurs du territoire communautaire. Ceux dont le projet relèvent de l'innovation seront orientés vers le dispositif I-DDEACTE (Diffusion, Détection, Accompagnement Territorial à l'Innovation), mis en place par la Région Guadeloupe. Ils seront intégrés au réseau régional d'innovation et bénéficieront d'un accompagnement méthodologique et financier, personnalisé vers le développement de leur projet.



3^{ÈME} EDITION

LARIVIERA FOOT TOUR

LaRiviera Foot Tour est l'un des rendez-vous forts d'animation mis en place par la Communauté d'agglomération de La Riviera du Levant et les services animation de ses quatre communes durant les grandes vacances scolaires.

Cette année, la troisième édition de LaRiviera Foot Tour s'achèvera le 29 juillet, jour de la grande finale intercommunale à Saint-François. Cette compétition mixte de football à destination des minimes (U15) et des seniors, est ouverte aux habitants des communes de la Communauté d'agglomération, mais également, cette année, aux joueurs résidant hors du territoire communautaire. Les équipes extérieures participent, à leur choix, à l'une des phases qualificatives.

Si LaRiviera Foot Tour attire une majorité de jeunes en vacances, elle se veut intergénérationnelle et séduit également des « anciens » qui viennent se frotter aux jeunes footballeurs. L'esprit de compétition sera présent, surtout en cette année de Coupe du Monde de la FIFA, mais c'est avant tout un moment de convivialité qui se

vit en famille et entre amis. Un programme d'animations est prévu autour de la compétition pour le grand public.

Après Misié, Sadik, LaRiviera Foot Tour a pour parrain cette année, Riddla, un autre artiste du territoire de la CARL.

Pour la deuxième année, la manifestation se déroulera dans les structures mobiles dont la CARL a fait l'acquisition. Un terrain gonflable avec une pelouse synthétique, un espace de tennis-ballon, de un contre un, de tirs au but, utilisés durant LaRiviera Foot Tour, mais destinés à être mis à la disposition des communes pour leurs animations de proximité.



VOTRE RÉFÉRENTE

DIRECTION DE L'ANIMATION ET DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALES

Oriane ANGÉLIQUE
Directrice





**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

DÉPENSEZ-VOUS !

JUILLET/AOÛT

La Riviera Foot Tour

Tournoi de foot itinérant amateur 5X5 pour les U13, U15, Séniors autour d'un village du Foot (Tennis ballon, concours de Tirs au But, 1 contre 1, etc.)

RENDEZ-VOUS TOUTE L'ANNÉE

Des Ateliers artistiques

Arts de rue, arts vivants, graff et arts plastiques à destination des personnes porteuses de handicap, de jeunes en insertion.

Rallye des plages

Animation-découverte au coeur des plages proposé par la Brigade des plages de la CARL autour d'un parcours ludique et didactique alliant sport, jeux et chasse au trésor afin de découvrir les gestes qui sauvent, s'informer sur la préservation de la plage et l'éco-citoyenneté.

Des animations itinérantes

Le 1^{er} cinéma itinérant de la CARL en partenariat avec Ciné Woulé : un vrai cinéma près de chez vous proposant des court-métrages de réalisateurs de la Caraïbe et des films grand public.

**Un circuit découverte de
création artistique** outdoor
entre terre, mer et patrimoine.

ET BIEN D'AUTRES SURPRISES...





Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Loi NOTRe, portant nouvelle organisation territoriale de la République, a fait de la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, une compétence des communautés d'agglomération. La Riviera du Levant, principale destination touristique de la Guadeloupe, s'est donc dotée d'un office de tourisme intercommunal pour la promotion de son territoire.

Francis Baptiste,
Président de l'office du Tourisme Intercommunal

LA RIVIERA DU LEVANT SE DOTE D'UN OTI

Cette nouvelle compétence, gérée au niveau communautaire, permettra d'harmoniser la politique de promotion du territoire initiée par les communes de La Désirade, Saint-François, Sainte-Anne et Gosier. La très longue façade littorale de La Riviera du Levant concourt à son attractivité mais elle est aussi riche d'une identité forte, de traditions, de savoir-faire, d'une flore et d'une faune qu'il nous appartient de préserver et de valoriser. Au-delà, la richesse du territoire c'est aussi et surtout ceux qui y vivent et qui le font vivre ! Ce sont ces atouts que l'Office de Tourisme Intercommunal de la Riviera du Levant entend mettre en avant pour augmenter encore plus l'attractivité de ses quatre communes.

Cet OTI est un EPIC, un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial. Une personne morale ayant pour but la gestion d'une activité de service public, de nature industrielle et commerciale, à l'instar de l'ONF, de la RATP, du CNES ou encore du CIRAD. Sa création a été approuvée en juillet 2007 par le conseil communautaire de la CARL. Son comité de direction est majoritairement composé d'élus, représentants de La Riviera du Levant, associés à des socioprofessionnels et à des personnalités qualifiées, représentant des organismes issus de secteurs d'activités liées au tourisme. Le président de l'OTI de La Riviera du Levant est Francis BAPTISTE, 5^e Vice-président de la CARL, son premier vice-président est Patrick VIAL-COLLET, hôtelier et

président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe (CCHG).

La mission confiée à l'Office de Tourisme Intercommunal est d'accompagner la CARL dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de développement touristiques et financières, mais également organisationnelles. Il assurera l'organisation de l'accueil des touristes et la promotion du tourisme sur le territoire, en coordination avec le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe, qui est, pour sa part, compétent pour la promotion de la destination Guadeloupe à l'extérieur. L'OTI sera managé par un directeur dont le recrutement s'est fait sur appel à candidature, lancé fin octobre 2017 et son personnel sera composé des anciens agents des offices de tourisme communaux. Leur transfert vers l'OTI a commencé afin de doter la structure de ressources et de compétences opérationnelles pour la mise en oeuvre effective et rapide de ses actions de promotion.

Le fonctionnement de l'Office de Tourisme Intercommunal de La Riviera du Levant sera financé par la taxe de séjour collectée par la CARL depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette taxe payée par tous les touristes qui séjournent sur le territoire communautaire, est collectée (au forfait pour les hôtels et au réel pour les gîtes) par les 1 377 structures d'hébergement installées dans les quatre communes de la CARL.

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

FER DE LANCE DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE DE LA RIVIERA DU LEVANT

Mettre en place un Office de Tourisme intercommunal (OTI) performant. Créer des Bureaux d'Information Touristique (BIT) dans chaque commune. Elaborer une stratégie efficace pour promouvoir l'ensemble de la destination. En un peu moins d'un an, la Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant (CARL) a jeté les bases de l'ambition induite par l'une de ses nouvelles compétences, la « promotion du tourisme ». Focus.

ORGANISATION ET PERFORMANCE

Immatriculé depuis le 24 novembre 2017 et basé administrativement à Gosier, l'OTI de la Riviera du Levant démarrera officiellement en janvier 2018. Son rôle est d'importance: mettre en place une organisation touristique performante, en remplissant efficacement plusieurs missions majeures :

- Assurer la promotion touristique de la destination de la CARL, en coordination avec le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe et via le développement d'outils d'information et de communication;
- Coordonner des événements touristiques structurants, thématiques et/ou saisonniers, mais aussi une offre de visites guidées à La Riviera du Levant;
- Gérer l'accueil et l'information des touristes par le biais de quatre Bureaux d'Information Touristique (BIT) implantés sur le territoire à raison d'un par commune.

ZOOM SUR LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction de l'OTI est composé de 15 membres et d'autant de suppléants. Les membres actuels sont :

8 conseillers communautaires titulaires : Frانس Baptiste (Président), José Severien, Nadia Celini (3^{ème} Vice-Président), Jean-Claude Christophe, Olivia Ramoutar Badal, Teddy Mary, Lydie Sellin, Jean-Claude Pioche. Leurs suppléants : Ghislaine Gisors, Christian Thenard, Liliane Montout, Michelle Maxo, Nathalie Chouro Bracat, Raymond Parshad, Cynthia Dinane.

4 membres titulaires représentant des socio-professionnels, associations et organisations locaux liés au tourisme : Patrick Vial-Collet (1^{er} Vice-Président), Vanessa Mozar, Philippe Chevallier, Julie Lebroussa. Leurs suppléants : Nicolas Vion, Jacqueline Robin, Laurent Bernier, Anne Quellery.

3 personnalités représentant les autorités locales ayant un impact majeur sur le territoire en matière de tourisme et de développement économique parmi lesquelles : Louis Molinié, Jack Sainsily et un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe.

OBJECTIF EFFICACITÉ

Les communes membres de la CARL disposaient déjà de structures de tourisme. Le Conseil communautaire a donc décidé de les transformer en 4 BIT, chacun correspondant à un service décentralisé couplé à un pôle de compétence de l'OTI :

- Marketing, numérique et mise en marché;
- Promotion, communication et qualité;
- Recensement, classement et mise en place d'un observatoire;
- Accueil et développement durable.

à noter que les agents des offices du tourisme communaux du Gosier et de Sainte-Anne ont été transférés à la CARL, ceux de La Désirade et Saint-François le seront dans les semaines à venir.

Il revient à l'OTI de coordonner les différents acteurs impliqués, ainsi que de gérer les moyens humains et matériels de manière optimale, afin que la performance soit toujours au rendez-vous.



Francis BAPTISTE,
Président de l'office du Tourisme Intercommunal,
aux côtés de

Jean-Pierre DUPONT,
Président de la Riviera du Levant



1



2



3

territoire d'émotions



4



5

- 1 - Woulib roll aire - mai 2018
2 - Ateliers food'îles Gosier - juin 2018
3 - Chemin'Art - avril 2018

- 4 - CinéCARL la Désirade - avril 2018
5 - Riviera Foot tour - juillet 2018

